vinetur

Le World Wine Trade Group adopte les principes de Stellenbosch pour une viticulture durable

Des responsables américains estiment que ces recommandations volontaires favoriseront des pratiques durables sans entraver les ventes de vin transfrontalières

vendredi 20 novembre 2026



Le Bureau de la taxe et du commerce de l’alcool et du tabac (TTB) a indiqué vendredi 20 novembre que des responsables de l’agence avaient participé à des discussions internationales sur le commerce du vin à Stellenbosch, en Afrique du Sud. Des régulateurs et des représentants du secteur y ont abordé plusieurs sujets touchant au marché mondial du vin, notamment les produits à faible teneur en alcool ou sans alcool, l’étiquetage numérique, la durabilité et les règles relatives aux emballages.

Le TTB a précisé que des représentants de sa division des affaires internationales et de son bureau du conseiller juridique en chef avaient participé à la réunion du World Wine Trade Group, du 1er au 4 novembre, au sein de la délégation américaine. Selon le bureau, cette réunion a rassemblé des représentants des pouvoirs publics et du secteur de grands pays producteurs de vin, afin d’examiner les nouvelles questions réglementaires et les moyens de faciliter le commerce transfrontalier du vin tout en préservant la protection des consommateurs.

Selon le TTB, les responsables américains ont fait le point sur les évolutions récentes concernant les American Viticultural Areas, notamment la création de la Columbia Hills AVA dans l’État de Washington. L’agence a également indiqué avoir participé aux travaux sur des recommandations relatives au calcul de la teneur en énergie et en calories, ainsi que sur des principes réglementaires concernant l’étiquetage numérique, deux domaines qui ont pris de l’importance à mesure que producteurs et régulateurs s’adaptent à l’évolution de la demande des consommateurs et aux nouvelles technologies.

L’adoption des principes de Stellenbosch a constitué l’un des principaux résultats de la réunion. Le TTB les a présentés comme des recommandations volontaires destinées à aider les pouvoirs publics à soutenir des pratiques viticoles durables sans créer de nouveaux obstacles au commerce. Le bureau n’a annoncé aucun changement réglementaire contraignant lié à ces principes, mais a présenté cette décision comme une étape d’un effort plus large visant à rapprocher les approches réglementaires des principaux pays exportateurs de vin.

Fondé en 1998, le World Wine Trade Group est une instance de coopération entre les pouvoirs publics et le secteur. Il compte parmi ses membres l'Argentine, l'Australie, le Canada, le Chili, la Géorgie, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud, les États-Unis et l'Uruguay. Le TTB a indiqué que les travaux du groupe portent sur le partage d'informations, l'examen des questions réglementaires et les efforts conjoints visant à réduire les obstacles au commerce, tout en permettant aux régulateurs de protéger les consommateurs.

La lettre d'information a également annoncé la publication d'un avis fédéral distinct invitant le public à donner son avis sur deux collectes d'informations existantes supervisées par le TTB. L'agence a indiqué que cette demande s'inscrivait dans le processus prévu par la loi de 1995 sur la réduction des formalités administratives (Paperwork Reduction Act) et visait à réduire les démarches et la charge imposées aux répondants avant que ces collectes ne soient soumises à nouveau à l'approbation de l'Office of Management and Budget.

Les deux collectes sont la n° 1513-0005 de l'OMB, qui porte sur les déclarations des brasseurs (Brewer's Notices), le formulaire TTB 5130.10, ainsi que sur les demandes et avis connexes déposés par les brasseurs sur papier à en-tête, et la n° 1513-0051 de l'OMB, qui concerne les demandes de permis de producteur de carburant alcoolisé en vertu de l'article 5181 du titre 26 du Code des États-Unis (26 U.S.C. 5181), formulaire TTB 5110.74. Le TTB a indiqué que les commentaires du public seraient intégrés ou résumés dans sa demande adressée à l'OMB et versés au dossier public.

L'agence a indiqué que les commentaires écrits devaient lui parvenir au plus tard le 12 janvier 2027. Les commentaires électroniques peuvent être déposés sur Regulations.gov, sous le numéro de dossier TTB-2026-0001, en utilisant l'avis intitulé Proposed Information Collections; Comment Request (No. 100). Le TTB a précisé que les personnes souhaitant envoyer leurs commentaires par courrier devaient suivre les instructions figurant dans l'avis publié.

Dans sa lettre d'information, le TTB a rappelé que ses bureaux seraient fermés le jeudi 26 novembre pour Thanksgiving. L'agence a également indiqué que la prochaine édition était prévue pour le vendredi 4 décembre.

L’agence a inclus un avis du Department of the Interior susceptible d’intéresser les entreprises des secteurs réglementés par le TTB. Cet avis appelle à proposer des candidatures au Hunting and Shooting Sports Conservation and Access Council, un organisme consultatif fédéral qui formule des recommandations à l’intention des secrétaires à l’Intérieur et à l’Agriculture sur la conservation de la faune et des habitats, les partenariats public-privé, les politiques relatives à la chasse et aux sports de tir, ainsi que l’accès du public à ces activités. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 30 novembre.

Dans la même lettre d’information, le TTB a mis en avant plusieurs pages de son site consacrées aux exigences applicables aux importations et aux exportations dans différents pays, notamment le Brésil, le Canada, l’Inde, le Japon, la Corée et le Mexique. L’agence a également recensé plusieurs événements à venir auxquels elle prévoit de participer : le Unified Wine and Grape Symposium, du 26 au 28 janvier, WSWA Access Live, du 1er au 4 février, et l’Oregon Wine Symposium, du 2 au 3 février.

Le TTB, qui réglemente au niveau fédéral les questions de fiscalité et de commerce liées à l’alcool et au tabac, utilise régulièrement sa lettre d’information pour tenir les producteurs, importateurs, grossistes et autres entreprises au courant des discussions commerciales, des questions de conformité et des évolutions réglementaires susceptibles d’influer sur l’accès aux marchés et les obligations réglementaires aux États-Unis comme à l’étranger.